17e ANNÉE. — N° 25. — DIMANCHE, MARDI, VENDREDI. — DIMANCHE 27 FÉVRIER 1848

# MEMORIAL DE L'ALLIER

Journal Politique, Littéraire, Industriel, Agricole et Commercial.

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

Ordre, Liberté, Progrès.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Moulins, 1 an 22 fr. — 6 mois, 11 fr. 50
Départem. — 24 » — — 13 »
Hors du dép. 26 » — — 14 »

Pour s'abonner, écrire FRANCO.—LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST PAYABLE AU BUREAU DU JOURNAL.

BUREAUX DU JOURNAL.

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être remis aux adresses suivantes :

MOULINS, chez L. THIBAUD, imprimeur, rue St-Pierre, n° 8;

PARIS, LEJOLIVET, rue Notre-Dame-des-Victoires, place de la Bourse, 46; —DELAIRE, rue J.-J. Rousseau, 3; —AGENCE UNIVERSELLE, place de la Bourse, 12.

RÉCLAMES, ANNONCES, RÉDACTION.

Réclames . . . . . 40 cent. la ligne.
Annonces et Avis divers. . 25 id.
Les Réclames et Annonces doivent être remises au bureau, *la veille de la publication du Journal*; avant midi, au plus tard.
— Pour tout ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Rédacteur du *Mémorial*, rue St-Pierre, 8.

## Moulins, 27 Février 1848.

Notre ville était vendredi dans la plus grande anxiété; on savait que la lutte continuait à Paris. Les diligences se rendant de cette dernière ville à Lyon n'étaient pas arrivées. A dix heures une estafette apportait deux dépêches télégraphiques qui furent immédiatement publiées. La première, datée de Paris, le 24 février, à une heure après midi, portait :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A MM. LES PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS.

M. Odilon Barrot m'annonce que le ministère se constitue avec son concours.

Le général Lamoricière est nommé commandant général de la garde nationale de Paris.

Tout ici marche vers le calme et la conciliation.

La seconde dépêche, à la date du même jour, 1 heure et demie du soir, portait :

*Le même à Messieurs les Préfets,*

Le Roi a abdiqué.
La duchesse d'Orléans a été nommée Régente.

Ces nouvelles annonçaient évidemment que la capitale avait été le théâtre des plus grands événements. Entre la première et la seconde dépêche il y avait toute la distance d'une révolution.

La malle-poste de Paris est enfin arrivée à trois heures. Elle n'apportait qu'un petit nombre de journaux dans lesquels on trouvait quelques détails sur les événements qui avaient marqué la journée de mercredi.

Le courrier qui accompagnait cette malle a donné des nouvelles postérieures aux dépêches mentionnées plus haut. D'après un document authentique émané de la direction générale des postes, que ce courrier était chargé de communiquer et de répandre sur la route, jusqu'à Marseille, la République avait été proclamée à Paris, jeudi dans la soirée; un gouvernement provisoire avait été installé.

Aussitôt après la réception des dépêches télégraphiques, un poste de garde nationale fut commandé pour le soir.

Quelques instants après l'arrivée du courrier de Paris, le conseil municipal fut assemblé et une commission nommée, pour remplacer l'autorité municipale et départementale; plus tard, cette commission se compléta par l'adjonction d'autres citoyens.

Dans la soirée, des groupes nombreux ont parcouru la ville en chantant la *Marseillaise* et plusieurs autres chants patriotiques. La nuit a été parfaitement calme; la population a compris que le bon ordre était le premier besoin de la cité.

Hier matin, les voitures des messageries, venant de Paris, sont arrivées avec un petit nombre de voyageurs. A 9 heures une estafette venant de Dijon a apporté les dépêches suivantes, qui ont été affichées dans l'après-midi :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE,

*Arrivée de Dijon.*

Paris, 24 février, à 10 heures du soir

*Composition du Gouvernement Provisoire :*

MM. DUPONT (de l'Eure), président;
ARAGO, ministre de la Marine;
DE LAMARTINE, ministre des Affaires Etrangères;
CRÉMIEUX, ministre de la Justice;
BEDEAU, ministre de la Guerre;
LEDRU-ROLLIN, ministre de l'Intérieur;
MARIE, ministre du Commerce;
GARNIER-PAGÈS, maire de Paris.

CITOYENS,

« La dynastie d'Orléans a cessé de régner!

» Un système de lâcheté et de corruption a reçu la juste punition de ses fautes; la Révolution est consommée.

» L'énergie, la capacité, la moralité des hommes qui composent le Gouvernement provisoire, sont une garantie de Grandeur, d'Ordre et de Liberté pour le pays.

» Nous vous engageons à vous rallier autour du drapeau populaire que l'énergique population de Paris vient de lever de nouveau.

» Une Commission composée de cinquante de vos Concitoyens, en permanence à l'Hôtel-de-Ville, veille au maintien de l'Ordre et au développement des destinées de la Révolution qui vient de s'accomplir; elle compte sur votre patriotisme pour assurer avec elle le triomphe de l'Ordre et de la Liberté.

» Comptez sur elle, elle sera au niveau de ses devoirs.

» Tous les Citoyens sont invités à illuminer ce soir. »

VIVE LA RÉPUBLIQUE!...

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

*Partie de Paris le 25 février à onze heures du matin, arrivée à Dijon le 25 après midi.*

« Le Gouvernement Républicain est constitué. La » Nation va être appelée à lui donner sa sanction. Vous » avez immédiatement à prendre toutes les mesures né» cessaires pour assurer au Gouvernement le concours » de la population et la tranquillité publique. Entre» tenez le gouvernement, dans le plus bref délai, de » l'opinion, et faites-lui part des dispositions que vous » avez prises. »

*Pour copie conforme, les Membres de la Commission provisoire de la ville de Moulins.*

| | | |
|---|---|---|
| Bruel, aîné. | Lemoine, Hylas. | Mousset. |
| Charpentier. | Mathé, Félix. | Mornay. |
| Désétivaux. | Meige. | Tallard. |
| Faye. | Méplain. | Vachée. |
| Girard. | Montbellair Petit- | Vernin. |
| Laussedat. | Jean. | Volat. |

PROCLAMATION.

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Citoyens,

«Une grande Révolution vient de s'accomplir à Paris. » Après une lutte héroïque, le peuple a reconquis sa » souveraineté et proclamé de nouveau les éternels » principes de liberté, d'égalité, de fraternité. La France » entière applaudira à l'œuvre des Parisiens qui furent » toujours les premiers de ses enfants par le cœur » comme par l'intelligence; l'Italie, qui frémit sous une » tyrannie étrangère, attend ce signal pour secouer le » joug; l'Allemagne va chasser ses innombrables ty» rans au profit de son unité nationale; jamais circon» stances plus heureuses ne se réunirent pour consoli» der la Révolution française, pour inspirer de la con» fiance dans les institutions démocratiques et pour ren» verser les rois.

» Un Gouvernement provisoire est organisé, il est » composé d'hommes éminents par leur caractère et par » leur patriotisme.

» A la nouvelle de ces événements, une Commission » municipale et départementale a été nommée à Moulins » par acclamation; elle s'est immédiatement installée

FEUILLETON DU MÉMORIAL.

## Roche-Blanche.

*Suite.*

Berthe était la joie et l'orgueil de son père. En la donnant à M. de Puiseux, il croyait lui donner son bien le plus précieux, un bien que tous les rois de la terre n'auraient pas pu payer. L'amour du jeune homme semblait comprendre et mériter l'étendue de ce bienfait: toutes les tendresses du frère et de l'amant, il les confondait dans son cœur pour Mlle de Gaille Fontaine.

C'était un gentilhomme du pays, dont la fortune était loin d'égaler celle de Berthe, unique héritière d'une tante qui possédait pour plus de cent mille écus de terre dans le Loiret, ce qui, joint au domaine de Roche-Blanche, aux métairies qui en dépendaient et à un hôtel sis à Blois, provenant du chef de sa mère, constituaient une dot de plus d'un million. Mais, en choisissant M. de Puiseux pour gendre, M. de Gaille-Fontaine s'était arrêté à la loyauté du caractère bien plus qu'aux richesses.

Charles, dont la recherche avait été agréée par Berthe, avait dix ans de plus qu'elle. C'était un grand jeune homme blond, franc comme l'or, ferme, résolu, d'une élégance extrême, plein de distinction, brave jusqu'à la témérité, le type le plus complet de ce qu'on appelait autrefois un gentilhomme, et qui n'a plus de nom aujourd'hui que les mœurs ont gâté le mot.

Peut-être l'intelligence n'était-elle pas chez M. de Puiseux à la hauteur du cœur, ce qui, sous un rapport, le rendait inférieur à Mlle de Gaille-Fontaine. Peut-être encore pouvait-on lui reprocher un peu de hauteur, certaines habitudes dédaigneuses qui contrastaient avec les mœurs simples de la campagne, et pour lesquelles Berthe ne cessait pas de le réprimander.

Quand la petite troupe remonta à cheval pour s'en retourner à Roche-Blanche, la brume s'était tout à coup dissipée. Les étoiles distillaient une lumière blonde qui augmentait la profonde étendue du plateau; la lune effilait son croissant mince et luisant comme la lame d'un sabre turc et faisait briller dans la campagne la surface polie de la Loire; quelques lumières rouges, piquant l'obscurité de leurs étincelles vacillantes, indiquaient seules l'emplacement du château, dont les murailles étaient englouties dans l'ombre comme les flancs d'un navire dans l'eau.

M. de Gaille-Fontaine, M. de Puiseux et Berthe prirent à travers champs et s'écartèrent bientôt des domestiques à quelque distance en arrière. Les chiens, impatients, jappaient sur leurs traces, flairant la terre et donnaient de furieuses saccades au valet qui les tenait en laisse.

Le père et le gendre causaient ensemble. Leurs chevaux, un peu las après la course qu'ils avaient fournie dans la journée, ne pressaient pas leur allure, mais celui de Berthe, qui était frais et dispos et qui entendait à une centaine de pas en arrière le bruit d'une troupe de cavaliers piétinant sur le sol, gagnait la main, renâclait, piaffait et bondissait en avant. L'écuyère lui rendit la bride légèrement et il partit au galop.

III.

Le galop brusque et saccadé auquel Berthe s'abandonnait l'entraînait vers un bouquet de noyers qui couvraient de leur ombre noire le centre du plateau. Le cheval, effarouché par la nuit qui prête aux buissons des formes fantastiques, irrité par la résistance de la main habile qui le gouvernait, se défendait violemment, s'enlevait des quatre pieds et se jetait de côté pour une feuille que le vent faisait tourbillonner entre ses jambes.

Cette lutte et ce mouvement qui fouettaient le sang vif de la jeune fille lui plaisaient. Elle se sentait emportée dans l'espace et la nuit, et ce plaisir mystérieux qui naît du danger lui faisait aspirer avec délices l'air frais qui la frappait au visage.

M. de Gaille-Fontaine, qui la savait habile écuyère, la laissait courir.

Un élan la fit disparaître à ses yeux.

Berthe, lancée au galop, allait passer devant le bouquet de noyers, lorsque son cheval fit un écart si prodigieux qu'il fallut tout l'art et toute la souplesse de Mlle de Gaille-Fontaine pour n'en être pas désarçonnée.

Elle maintint son cheval, qui voulait se précipiter de côté, le contraignit à rester en place et regarda du côté des arbres.

Sur la lisière de l'ombre épaisse qu'ils versaient sur le plateau, un homme était debout, les deux mains appuyées sur le canon de son fusil.

Berthe le reconnut et tressaillit.

C'était Jean. Le grand chien roux, couché aux pieds de son maître, aboyait doucement, le museau entre ses pattes.

Berthe ramena le cheval du côté de Jean.

— Que faites-vous donc là à cette heure? dit-elle en s'efforçant d'assurer sa voix.

— Moi! répondit Jean, je vous attendais pour vous voir passer, vous et M. de Puiseux.

Berthe regarda en face le chasseur qui avait fait deux ou trois pas en dehors du cercle noir. Il était pâle comme un mort. Quand il tourna la tête du côté d'où venaient le père et le fiancé de Mlle de Gaille-Fontaine, son regard prit une expression de douleur si poignante et si terrible à la fois, que Berthe poussa résolument son cheval vers lui.

— Jean, lui dit-elle, penchée sur le cou de sa monture, il faut que je vous parle; soyez demain, à midi, au pré aux